

Une entreprise sous-traitante du chantier du centre de tri des bagages de l'aéroport a licencié ses employés séance tenante

# Des ouvriers priés de plier bagage

MARC LALIVE D'EPINAY

**Aéroport** ► Il se passe toujours quelque chose à l'aéroport de Genève. Cette fois-ci, c'est à nouveau au futur centre de tri des bagages de se retrouver sous le feu des projecteurs.

Massés devant l'aéroport, des syndicalistes d'Unia ont dénoncé hier matin le licenciement avec effet immédiat d'ouvriers italiens et roumains employés sur ce chantier, en présence d'une trentaine d'entre eux.

En effet, l'entreprise PH Facility, un sous-sous-traitant du chantier du centre de tri, a été contrainte de remercier ses ouvriers qualifiés, des mécaniciens et des électriciens. «Pour une fois qu'une entreprise respecte la CCT et paie correctement ses employés, elle se voit obligée de les licencier. Cette situation est complètement absurde!» s'insurge Alejo Patino, secrétaire syndical chez Unia.

Rapide retour en arrière. La construction du nouveau centre logistique de tri des bagages a débuté en avril 2019. C'est l'entreprise italienne Leonardo qui avait obtenu ce marché de 270 millions de francs. Cette société avait ensuite sous-traité le chantier à Fincantieri SA, un mastodonte transalpin. Qui lui-même a sous-traité ce travail de précision à Mitel international, une société domiciliée dans les Pouilles. Jusqu'à là, rien d'illégal puisque les sous-traitances sont autorisées.

Mais le 15 juillet 2022, lors d'une inspection du Bureau du contrôle paritaire des chantiers du canton de Genève, les inspecteurs constatent des infractions graves aux conditions de travail, et notamment le non-respect du salaire minimum et des usages en vigueur. Unia évoquait même un salaire horaire de 9 euros de l'heure. A la suite de cette inspection, l'entreprise sous-traitante Mitel, qui s'occupait donc du montage électromécanique du système de tri, a été exclue manu militari du chantier par la direction de Genève Aéroport.

## Coup de tonnerre sur l'aéroport

Selon Unia, le syndicat aurait ensuite obtenu que les ouvriers laissés sur le



Accompagnés des ouvriers mis à pied, les syndicalistes d'Unia ont déploré l'inaction de l'aéroport. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

carreau par Mitel – qui doit toujours une partie des arriérés de salaires – soient réembauchés par l'entreprise de mécatronique PH Facility, un nouveau sous-traitant mandaté pour reprendre le chantier. Or, le 31 octobre, coup de tonnerre sur l'aéroport. «Fincantieri SA, le premier sous-traitant de Leonardo, a signifié à PH Facility la fin du contrat les liant, explique Alejo Patino. Car Leonardo, l'adjudicataire, avait mis fin au mandat avec Fincantieri.» Aucune raison n'a officiellement été donnée pour justifier cette abrupte rupture de contrat. «Où sont les autorités? Où est la direction de l'aéroport? tonne le secrétaire syndical Jean Burgermeister. Leur inaction et leur silence assourdissant est incompréhensible.»

**«Jamais nous n'aurions imaginé que cela puisse se passer ainsi en Suisse. Jamais»** Ivan

A quelques pas du tarmac, les travailleurs italiens et roumains sont à la fois déboussolés par cette soudaine mise à pied, et bien décidés à faire valoir leurs droits. Parmi eux, Ivan, un ouvrier de la péninsule, désigné comme porte-voix par ses camarades, se dit choqué et surpris de cette situation ubuesque. «Jamais nous n'aurions imaginé que cela puisse se passer ainsi en Suisse. Jamais. Nous avons laissé nos familles au pays et nous retrouvons aujourd'hui ici sans travail et sans savoir ce que nous devons faire.»

## «Le chantier n'est pas arrêté»

Quant à l'aéroport, pointé du doigt par le syndicat, il dit: «La décision de rupture de contrat est une décision de Leonardo. Il n'y a aucune intervention

de Genève Aéroport, explique Ignace Jeannerat, porte-parole de l'entreprise de droit public. Notre responsabilité est de veiller au respect des conditions sociales en vigueur à Genève et au paiement des salaires, ce que nous avons fait.» Genève Aéroport précise encore «que le chantier n'est pas arrêté malgré la rupture du contrat entre Leonardo et son sous-traitant».

Cette plateforme de bagages devait entrer en fonction en septembre déjà. Le chantier avait pris du retard en raison de la pandémie de Covid et de la suspension de l'entreprise sous-traitante Mitel. La nouvelle infrastructure, qui comptera 13 kilomètres de tapis roulants, permettra de trier 5200 bagages par heure, soit nettement plus que les 2700 traités aujourd'hui. I

## Experts de l'ONU très inquiets pour une sans-papier

**Renvois** ► Des experts onusiens sont «très inquiets» de la situation d'une sans-papier philippine à Genève, menacée d'expulsion après avoir porté plainte pour abus. Ils sont préoccupés par les possibles discriminations et procès non équitables dont elle semble avoir été victime.

Dans un courrier daté d'août, rendu public récemment, les rapporteurs spéciaux sur l'indépendance des juges, sur les droits des migrants et sur les violences contre les femmes, de même que le Groupe de travail sur la discrimination contre les femmes, relaient leur inquiétude. Ces experts indépendants, qui ne s'expriment pas au nom de l'ONU, rappellent à la Suisse plusieurs accords internationaux auxquels elle est partie.

Ils lui demandent de leur donner toute indication sur cette affaire et sur ses efforts pour garantir un accès équitable des travailleurs mi-

grants à la justice. Cette femme, qui travaillait comme domestique pour quelques centaines de francs par mois, avait déposé plainte fin 2021 contre le couple qui l'employait, une Philippine et son mari suisse.

## La migrante aurait été menacée, frappée et éjectée de l'appartement

En cause, cette propriétaire lui aurait demandé de lui prêter des milliers de francs, sous peine d'une expulsion si elle ne s'exécutait pas. Par la suite, la migrante aurait été menacée, frappée et éjectée de l'appartement.

La plainte de la sans-papier s'est retournée contre elle. Non seulement aucune investigation n'a été lancée

contre ces propriétaires faute de preuves, mais elle a été condamnée par deux instances pour séjour illégal en Suisse. Un recours a été déposé en mai devant le Tribunal fédéral (TF).

Les allégations semblent violer «les garanties d'un procès équitable», estiment les experts onusiens. Le Tribunal administratif genevois de première instance a aussi confirmé une décision de renvoi de cette femme. «Nous avons déposé recours, en invoquant notamment cette prise de position» des experts, a affirmé hier à Keystone-ATS l'avocat de la migrante, Olivier Peter.

Il ajoute qu'il va également demander au Conseil d'Etat genevois de reconsidérer la décision de renvoi et «octroyer un permis à la victime pour qu'elle puisse participer à la procédure». Il affirme que la Suisse viole ses obligations internationales. ATS

## Filmar fête ses 25 ans

**Festival** ► A Genève, le festival Filmar en Amérique latina fêtera ses 25 ans du 17 au 26 novembre. Au programme, 60 longs et courts-métrages – dont 35 avant-premières suisses – d'une dizaine de pays d'Amérique latine et de Suisse. Une vingtaine d'invités seront de la partie.

Filmar entend continuer sur la lancée de l'édition 2022, qui a enregistré une fréquentation record de 22 000 festivaliers, a déclaré la directrice du festival, Vania Aillon, lors de la présentation de cette 25<sup>e</sup> édition. Celle-ci s'ouvrira à l'Alhambra, «là où le festival a commencé», avec *Tótem*, de Lila Avilés, un film qui représentera le Mexique aux Oscars 2024.

Deux prix d'une valeur de 4000 francs chacun seront remis. Huit films figurent en compétition pour le Prix du public du Focus Sud et huit autres sont en lice pour le Prix du jury des jeunes attribué à un premier film. Plusieurs d'entre eux, comme *Regra 34*, de Julia Murat (Brésil), *Autoerótica*, d'Andrea Hoyos (Perou) et *El Eco*, de Tatiana Huevo (Mexique), sont des portraits de femmes par des femmes.

Outre les multiples facettes du féminisme, cette édition thématise les parcours migratoires et les déracinements ainsi que l'éco-activisme et les droits des peuples indigènes. Désormais incontournable, la section Historias queer s'intéressera à la diversité des identités et mettra à l'honneur le réalisateur et scénariste argentin Marco Berger.

**Pour ses 25 ans**, Filmar propose quatre films emblématiques du cinéma latino-américain: *Barravento*, du Brésilien Glauber Rocha, *La estrategia del caracol*, du Colombien Sergio Cabrera, *La niña santa*, de l'Argentine Lucrecia Martel, et *Salvador Allende*, du Chilien Patricio Guzmán. Celui-ci figure aussi parmi les films visant à marquer les 50 ans des coups d'Etat militaires en Uruguay et au Chili.

**La programmation** comprend encore une section pour le jeune public. Elle est complétée par des tables rondes, des rencontres, des performances et des soirées festives.